



Genève, le 18 mars 2025
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Bilan carbone du territoire cantonal: résultats encourageants

Le bilan carbone du territoire cantonal pour l'année 2022 est connu. L'empreinte carbone par habitant est de 12,7 tonnes, enregistrant une baisse de 27% par rapport à 1990. Les émissions directes, concernant uniquement celles produites sur le territoire cantonal et pour lesquelles les objectifs de réduction ont été fixés, sont de 3.4 tonnes par personne, soit une diminution de 39% depuis 1990. Pour atteindre les objectifs cantonaux de réduction de 60% de gaz à effets de serre (GES) d'ici 2030 et d'atteinte de la neutralité carbone en 2050, les efforts doivent se renforcer.

Le bilan des émissions de GES du canton de Genève est réalisé selon une méthodologie validée par le GIEC, qui distingue deux types d'émissions:

- les émissions directes: celles générées sur le territoire cantonal par l'activité humaine;
- les émissions indirectes: celles liées à l'approvisionnement énergétique du canton ainsi qu'aux biens, matières premières et services importés.

Empreinte territoriale globale en baisse

L'empreinte GES du canton englobe l'ensemble des émissions directes et indirectes. Elle s'élevait à 6,6 millions de tonnes d'équivalent CO₂ (CO₂e) en 2022, dont 27% provenaient des émissions directes (1,8 million de tonnes) et 73% des émissions indirectes (4,8 millions de tonnes).

Malgré une augmentation de 35% de la population entre 1990 et 2022, l'empreinte par habitant est passée de 17,3 tonnes de CO₂e en 1990 à 12,7 tonnes en 2022, soit une diminution de 27%.

Le poste "biens de consommation" (émissions indirectes) constitue la principale source d'émissions de l'empreinte GES du canton, avec 35% des émissions totales. Il s'agit essentiellement de l'alimentation et des achats de consommation. Les leviers d'actions du canton sont limités pour réduire ces émissions indirectes, qui représentent la plus grande partie de l'empreinte GES du canton de Genève.

Emissions directes en diminution: la transition énergétique porte ses fruits

Les objectifs cantonaux fixent une réduction d'au moins 60% des émissions directes d'ici 2030 par rapport à 1990, avec un palier de 75% en 2040 et une neutralité carbone en 2050.

Les émissions directes représentaient 1,8 million de tonnes de CO₂e en 2022, soit une baisse

de 18% par rapport à 1990. Pour atteindre la cible de -60% en 2030, elles devront être ramenées à 0,85 million de tonnes. Ces émissions directes représentaient 3,4 tonnes de CO₂e par personne en 2022, soit une baisse de 39% en comparaison de 1990.

La réduction des émissions directes provient principalement de la baisse des émissions issues de la production de chaleur des bâtiments, soit l'axe 1 du plan climat cantonal. Ces émissions ont baissé de 27% entre 1990 et 2022, en particulier entre 2012 et 2022. Durant cette dernière décennie, la consommation énergétique des bâtiments a diminué et la part du mazout dans la consommation totale d'énergie des bâtiments est passée de 42% à 29%. Pour accélérer cette dynamique, le canton peut désormais s'appuyer sur des conditions cadres structurantes pour optimiser et rénover massivement le parc bâti, en substituant les installations de production de chaleur par des sources renouvelables, notamment via le déploiement des réseaux thermiques structurants (voir accord historique en faveur de la transition énergétique).

Stabilité des émissions liées à la mobilité sur le territoire cantonal

Les émissions directes de la mobilité (axe 2 du plan climat cantonal) ont légèrement diminué (-3%) ces dix dernières années, malgré l'augmentation de la population. Le canton s'y engage fortement via les plans d'actions 2024-2028 de la mobilité, qui prévoient le développement des réseaux de mobilités actives et le renforcement de l'offre en transports en commun.

Annexes

- Rapport de synthèse des émissions du canton de Genève en 2022, Présentation presse du 18 mars et rapport technique complet

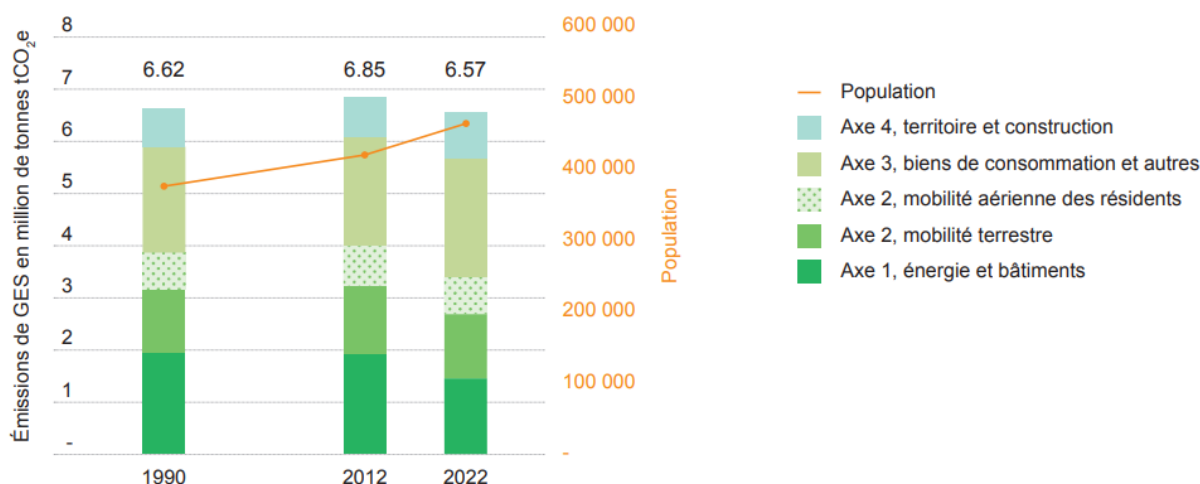


Figure 1: Empreinte GES du canton – Évolution de 1990 à 2022

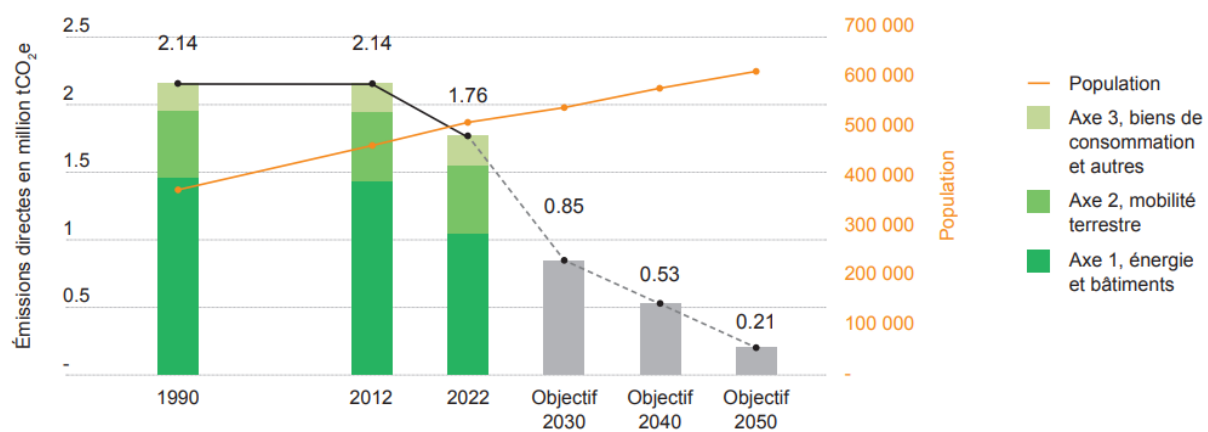


Figure 2: Émissions directes du canton – Évolution de 1990 à 2022 et objectifs pour 2050

Pour toute information complémentaire: Mme Pauline de Salis-Soglio, secrétaire générale adjointe chargée de la communication, DT, T. +41 76 304 20 66 ou pauline.desalis@etat.ge.ch.